



Destinataire : Tout le personnel

Expéditeur : Christian Paradis

Date : Le 16 mars 2020

**Objet : COVID-19 : Orientations administratives**

En lien avec les orientations énoncées par la direction générale, nous vous informons que l'ensemble des formations et des réunions non essentielles sont annulées, et ce, pour une période indéterminée. Les activités et formations considérées comme essentielles sont celles qui ont des impacts sur le maintien du niveau de service. Vous serez informés en temps et lieu du maintien ou non des activités prévues pour vous ou votre caserne soit par votre chef aux opérations ou la Division de la formation recherche et développement.

Considérant le mouvement de main-d'œuvre du 23 mars celui-ci est maintenu considérant que les formations sont finalisées.

Finalement, nous vous rappelons que le gouvernement a mis en place des services de garde d'urgence dont les pompiers peuvent bénéficier. Nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/>

Christian Paradis  
Directeur